



Le discours métalinguistique, une langue de spécialité particulière

Sounayhawand Moalla

Faculté des Lettres des Arts et des Humanités

Université de la Manouba, Tunisie

moallasounayhawand@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0004-2117-7013>

Reçu le 01-09-2025 / Évalué le 27-10-2025 / Accepté le 26-11-2025

Résumé

Cet article examine le discours métalinguistique en tant que langue de spécialité et met en évidence ses caractéristiques propres à travers une double approche : sa singularité interne et ses convergences avec les autres langues de spécialité. L'étude analyse sa structure binaire et stratifiée, explore la formation d'unités phraséologiques collocationnelles au sein de la syntaxe grammaticale et le situe dans le cadre typologique des langues de spécialité. En se basant sur l'analyse d'exemples concrets, nous cherchons à montrer que le discours métalinguistique encapsule dans sa propre architecture la pensée théorique qui le fonde, ce qui en fait une langue de spécialité à part entière, dotée d'une organisation interne spécifique et de points de contact avec d'autres discours spécialisés. Cette réflexion contribue à mieux comprendre la place du métalangage dans le champ des langues de spécialités et à mettre en relief son rôle dans la structuration et la transmission des savoirs.

Mots-clés : métalangage, collocation spécialisée, terminologie

Metalinguistic discourse: a particular type of specialized language

Abstract

This article examines metalinguistic discourse as a specialized language and highlights its distinctive features through a dual approach: its internal singularity and its convergences with other specialized languages. The study analyzes its binary and layered structure, explores the formation of phraseological collocations within grammatical syntax, and situates it within the typological framework of specialized languages. Based on the analysis of concrete examples, we show that metalinguistic discourse encapsulates within its own architecture the theoretical thought that underpins it, making it a specialized language in its own right, with a specific internal organization and points of contact with other specialized discourses. This reflection contributes to a better understanding of the place of metalanguage within the field of specialized languages and sheds light on its role in structuring and transmitting knowledge.

Keywords: metalanguage, specialized collocations, terminology

Introduction

La linguistique, science qui prend le langage pour objet d'étude, se distingue par une propriété remarquable : elle mobilise la langue pour penser et décrire la langue elle-même. Cette réflexivité par laquelle le langage se commente lui-même, donne naissance au discours métalinguistique, un domaine d'étude unique dans son genre.

Loin d'être un simple usage technique, ce discours repose sur une langue de spécialité à part entière, caractérisée par une terminologie et une phraséologie qui lui sont propres. Il emprunte à la langue naturelle, mais en reconfigure les unités pour créer des termes stabilisés, qui ne sont plus de simples mots, mais des termes correspondant à des concepts précis et univoques. Ce processus nous amène à considérer le discours métalinguistique sous un double éclairage : celui de sa singularité intrinsèque et celui de ses convergences avec les autres discours spécialisés.

Cet article se propose d'explorer les spécificités propres au discours métalinguistique. Nous commencerons par examiner ses caractéristiques structurelles, notamment sa structure binaire et sa stratification en plusieurs niveaux, qui le distinguent d'autres discours scientifiques. Nous mettrons ensuite en évidence la dimension collocationnelle de ce discours, en analysant comment les termes grammaticaux s'associent pour former des unités phraséologiques porteuses de sens. Enfin, nous situerons le discours métalinguistique dans le champ des langues de spécialité.

Avant d'entamer notre investigation, il importe de poser un cadre définitoire qui vise à clarifier les notions-clés mobilisées et à structurer le champ conceptuel dans lequel s'inscrit notre analyse en rappelant les définitions conventionnelles des trois concepts clés.

- La terminologie

Comme le souligne Cabré, « la terminologie est un domaine interdisciplinaire dont les mots spécialisés de la langue naturelle constituent l'objet d'étude premier. En plus de la linguistique, d'autres disciplines scientifiques contribuent à la terminologie » (1992 : 71). Cette remarque est essentielle pour cerner la spécificité du discours métalinguistique. En effet, ce dernier se nourrit de la langue naturelle, mais il la réinvestit dans

un usage spécialisé qui lui confère une valeur scientifique. Les termes grammaticaux tels que *attribut*, *complément* ou *aspect* ne sont pas de simples mots de l'usage commun¹ :

(1) *La raison est un **attribut** essentiel de l'être humain.*

(2) *Le dessert, **complément** du repas.*

(3) *Un homme d'**aspect** misérable.*

Ces termes se voient assigner une acception unique et stable dans le champ grammatical en tant que repères conceptuels² :

(4) « L'**attribut** indique « la manière d'être du sujet » ».

(5) « Malgré ses inconvénients, la notion de **complément** continue à être largement utilisée dans les grammaires contemporaines ».

(6) « Selon les langues, les variations morphologiques en temps et en **aspect** sont séparées ou conjointes ».

Ainsi, la terminologie constitue un véritable socle du discours spécialisé, en particulier du discours métalinguistique. Les termes grammaticaux (*attribut*, *complément*, *aspect*) ne relèvent plus du lexique commun, mais acquièrent le statut d'instruments conceptuels qui rend possible d'aborder la langue comme objet du discours scientifique.

- La métalangue

« À partir du grec *meta*, « ce qui dépasse, englobe ». Dans le domaine linguistique, le terme de métalangue désigne la langue (naturelle ou formelle) servant à décrire la langue et le langage. La notion entre donc dans le champ de la terminologie, qui prend pour unité non pas le mot mais le terme. Loin d'être réservée à l'analyse des énoncés des diverses langues, la métalangue n'est le plus souvent qu'un usage technique de la langue commune : en grammaire, par exemple, les termes *apposition*, *aspect*, *attribut*, *complément*, *mode*, *proposition*, etc. ne sont que des applications spécialisées de mots du lexique commun. Si bien que l'on pourrait élargir la définition de la notion de métalangue à tout type de discours tenu sur les langues, ce qui coïnciderait avec le champ de la fonction métalinguistique

¹ Les exemples sont empruntés au *Petit Robert*, 2023.

² Les exemples sont empruntés à *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française* (1968).

du langage telle que l'a définie Roman Jakobson. Dans cette perspective, le langage grammatical et lexicographique s'inscrit dans cette réflexivité linguistique que l'on appelle métalangue ou métalangage » (Neveu, 2004 : 188-189).

Cet extrait nous éclaire sur les idées suivantes :

- La métalangue emprunte à la langue naturelle, mais en reconfigure les unités pour construire des unités stabilisées.
- La métalangue se rattache au champ de la terminologie. Elle ne manipule pas des mots, mais des termes.
- La métalangue englobe tout discours sur les langues et pas seulement le discours grammatical ou lexicographique.
- La fonction métalinguistique de Jakobson se traduit par la capacité du langage à se commenter lui-même.

- La collocation spécialisée

Il est admis, comme le souligne L'Homme (2017 : 217-218), que la collocation est la présence d'une « affinité³ » particulière qui unit certains mots, une relation qui ne découle pas simplement de leurs caractéristiques grammaticales ou sémantiques. Dans la communauté scientifique des linguistes et spécialistes du lexique, ces associations privilégiées entre unités lexicales portent le nom de *collocation*. Deux approches principales définissent cette notion. D'un côté, certains chercheurs comme Sinclair (1991) identifient cette affinité à travers l'observation statistique qui met en relief la fréquence dans l'usage. Cette conception quantitative facilite notamment leur détection informatisée dans de vastes ensembles de textes. D'un autre côté, des linguistes tels que Hausmann (1997) et Mel'čuk (1996) expliquent le phénomène par des restrictions d'ordre lexical qui gouvernent la sélection de *la base* et du *collocatif*.

Il serait toutefois utile de préciser que lorsque la base est un terme rattaché à un domaine de spécialité, il est difficile de distinguer entre « terme complexe » et « collocation ». En effet, certains auteurs (Meyer, Mackintosh, 1994 ; L'Homme, Jia, 2015) considèrent que l'intégration d'un

³ Cf. L'Homme, M. (2017), « Combinatoire spécialisée : trois perspectives et des enseignements pour la terminologie », *TTR*, 30 (1-2), p. 215-241.

collocatif dans une entrée terminologique donne lieu à un terme complexe, tandis que d'autres (Willy Martin, 1992 et Ulrich Heid, 1994) y voient plutôt l'émergence de collocations. De plus, certains collocatifs se combinent avec un ensemble de termes, ce que Heid considère comme « collocations conceptuelles ». Dans notre analyse, nous retenons le terme « collocation spécialisée » qui désigne toute combinaison récurrente dont au moins un élément est un terme du domaine de la description grammaticale⁴. Ces collocations relèvent d'une phraséologie à fonction descriptive, où le lexique technique s'articule avec des modificateurs syntaxiques, sémantiques pour structurer un discours spécialisé.

1. Les caractéristiques propres au discours métalinguistique

Lorsqu'on examine les textes de spécialité en linguistique, qu'il s'agisse d'ouvrages théoriques, de manuels de grammaire ou d'articles issus de dictionnaires de langue, une caractéristique saillante émerge : la dualité de ce discours.

1.1. Un discours binaire

Le discours métalinguistique se caractérise tout d'abord par sa structure binaire fondée sur une relation entre deux pôles distincts mais interdépendants. Le premier pôle, le « déterminé », est présenté sous forme discursive par le biais d'exemples, tandis que le deuxième, le « déterminant », mobilise des outils terminologiques et des cadres théoriques pour former un savoir sur la langue. Ainsi, ce discours expose la langue d'une part comme étant un support, objet de description, et d'autre part, son emploi comme appareil explicatif qui décrit et informe sur ce support. Il se construit à travers un va-et-vient constant entre le phénomène linguistique concrétisé par des exemples, citations ou toutes sortes de portions discursives, et le commentaire portant sur le phénomène objet de l'analyse.

Cette structure binaire a deux effets majeurs : le premier consiste à considérer la langue comme un objet scientifique, d'où son inscription dans

⁴ Dans les limites de ce travail, nous ne développerons pas la problématique des limites entre « terme complexe » et « collocation ».

le discours spécialisé ; le second réside dans l'élaboration de couches successives de ce qui est décrit et le dispositif qui assure la description ; ce qui donne lieu à la stratification de ce genre de discours.

À titre illustratif, nous mettons en regard deux extraits provenant de corpus différenciés autour de la même notion de locution :

« Mais toutes les locutions ne donnent pas libre jeu à la connotation ; certaines sont beaucoup plus démotivées même au niveau connotatif, elles échappent aux règles (ex. *faire des gorges chaudes de quelqu'un*, *avoir maille à partir avec quelqu'un*). Certes des effets connotatifs très actifs se produisent, mais ils reposent sur de pseudo-motivations (*gorge* est interprété comme « gosier », cf. *rire à gorge déployée* ; *maille* comme « point de tricot », *partir* entraîne vaguement l'idée de « séparation »). Jusqu'aux locutions lexicalisées à élément résiduel obscur qui gardent des zones connotatives : *sans coup fêrir* n'efface pas *sans coup*, *au fur et à mesure* constitue une redondance pour *à mesure* ». (Rey, 1977 : 191)

« La *locution* est un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. Ainsi *faire grâce* est une locution verbale (ou verbe composé) correspondant à *gracier* ; *mettre le feu* est une locution verbale équivalant à *allumer* ; *en vain* est une locution adverbiale (ou adverbe composé) correspondant à *vainement* ; *mise en jeu* est une locution nominale (ou nom composé).

On appelle *locutions toutes faites* celles de ces locutions qui expriment un comportement culturel lui aussi figé : ainsi, l'expression « Comment allez-vous ? (Comment ça va ?) » est une locution toute faite utilisée pour faire commencer un échange verbal dans certaines situations. » (Dubois, 1994 : 289).

Le premier extrait illustre parfaitement la structure binaire du discours métalinguistique. Les exemples de locutions figées (*faire des gorges chaudes de quelqu'un*, *avoir maille à partir avec quelqu'un*, *sans coup fêrir*, *au fur et à mesure*), constituent le déterminé, c'est-à-dire le matériau linguistique présenté comme objet d'analyse. Face à eux, le déterminant, se manifeste dans le recours aux outils terminologiques employés par Rey « locution », « démotivation », « connotation », « lexicalisation », lesquels

relèvent d'un cadre théorique centré sur le figement. Le commentaire métalinguistique vient ainsi conférer aux exemples leur statut d'objet de savoir dans une circulation permanente entre données empiriques et conceptualisation.

Dans l'article consacré au terme *locution* extrait du *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage* (1994), la structuration binaire est manifeste. Les exemples proposés (*faire grâce, gracier, mettre le feu, allumer, en vain, vainement, mise en jeu, comment allez-vous ?*) constituent le déterminé puisqu'ils représentent des éléments empiriques comportant le terme renvoyant à la notion de *locution*. Le déterminant se déploie à travers l'appareil terminologique mobilisé (*locution verbale, locution adverbiale, locution nominale, locution toute faite*), qui s'inscrit chaque fois dans un cadre théorique de description des expressions figées et de leurs équivalents lexicaux. Comme dans l'exemple précédent, le commentaire ne se limite pas à désigner, mais il établit des correspondances, précise des équivalences et catégorise les unités linguistiques. Ainsi les données à l'état brut se transforment-elles en objet de savoir, dans une dynamique de stratification qui confirme la dualité constitutive de ce type de discours.

La confrontation des deux extraits met en évidence une même logique discursive, mais actualisée selon des finalités différentes. Dans le passage d'Alain Rey, tiré d'un ouvrage savant destiné à la communauté de linguistes, le discours s'ancre résolument dans une perspective théorique. Les exemples de locutions y sont convoqués comme des données empiriques (déterminé) immédiatement insérées dans un cadre terminologique et interprétatif (déterminant) qui mobilise des notions spécialisées telles que *pseudo-motivation* ou *élément résiduel obscur*. L'accent est ainsi mis sur la conceptualisation et sur l'inscription des faits de langue dans un champ problématique plus large, celui de la motivation sémantique et du figement lexical. En revanche, le texte de Dubois, bien qu'il relève lui aussi du discours spécialisé, prend place dans un dictionnaire de référence, c'est-à-dire un outil destiné non seulement aux linguistes mais également à l'enseignement et à la transmission des savoirs linguistiques. Les exemples proposés ont une fonction plutôt pédagogique : ils illustrent des catégories terminologiques (*locution verbale, locution adverbiale, locution nominale, locution toute faite*) afin de faciliter la compréhension et

l'appropriation des définitions. La binarité du discours est présente, mais dans une version didactisée où les exemples visent moins à problématiser qu'à communiquer clairement une distinction conceptuelle.

Ainsi, si les deux textes relèvent du même type de fonctionnement discursif, c'est-à-dire une alternance entre donnée de la langue et commentaire linguistique, ils se différencient par leur destination puisque le premier inscrit les exemples dans une argumentation scientifique adressée aux pairs, tandis que le second les mobilise dans une démarche de vulgarisation savante destinée à l'enseignement et à la communication.

1.2. Stratification du discours⁵

Le discours métalinguistique combine trois niveaux enchevêtrés dans une dynamique d'aller-retour :

1. Le phénomène linguistique, lui-même, isolé et présenté comme objet d'étude.
2. L'exemple qui illustre le phénomène.
3. Le commentaire du linguiste qui interprète l'exemple et rend explicite sa valeur théorique.

À ce niveau, il est essentiel de souligner le fonctionnement particulier de l'exemple. En effet, les mots employés dans les exemples basculent en permanence de leur emploi « mondain » (Rey-Debove : 1997) à l'emploi en « mention ». Ils ne désignent plus un référent, mais ils se désignent eux-mêmes. Dans leur emploi « mondain », les mots servent à communiquer sur le monde, alors que dans un discours métalinguistique (grammaire, linguistique, dictionnaire), les mots deviennent autonymes, c'est-à-dire ils parlent d'eux-mêmes. Cette mise en « mention » est une condition nécessaire pour que le texte qui porte sur la langue puisse fonctionner comme un savoir scientifique. Cela se traduit graphiquement par des marques typographiques comme l'écriture en italique ou l'insertion des guillemets.

⁵ L'idée de « stratification du discours » a été initiée par Salah Mejri dans le cadre de ses séminaires de linguistique.

L'article « autonymie », extrait de *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, assume une double fonction ; il soulève un aspect du métalangage et simultanément, il donne à voir ce qu'il définit.

« Un signe est dit autonome quand il se désigne lui-même. Dans *Paris rime avec souris*, *Paris* et *souris* sont autonomes. (= employés de façon autonymique, en autonymie) : Ils désignent les formes linguistiques *Paris* et *souris*, et non les objets correspondants. De ce fait, il est impossible de les remplacer par leurs synonymes ou leurs définitions : **la capitale de la France rime avec un petit mammifère rongeur* ; en outre **la capitale de la France rime avec un petit mammifère rongeur* serait une phrase fausse [...] » (Arrivé, 1986 : 89).

Ce texte illustre la dynamique tripartite qui caractérise le discours métalinguistique, en articulant successivement la désignation du phénomène, l'illustration par un exemple et l'illustration théorique. Tout d'abord, le phénomène linguistique identifié est celui de l'*autonymie*, définie dans le champ de la métalangue comme la capacité d'un signe à se désigner lui-même. Ensuite, l'exemple mobilisé « Paris rime avec souris » est soustrait à sa valeur référentielle mondaine (désigner une ville et un animal) pour être placé « en mention » (une séquence phonétique). Cette mutation fait que *Paris* et *souris* cessent de référer au monde pour se désigner eux-mêmes en tant que formes linguistiques. Enfin, le commentaire du linguiste explicite la portée théorique de l'exemple en soulignant l'impossibilité de substituer ces unités à des périphrases définitoires telles que « la capitale de la France » ou « un petit mammifère rongeur ». Cette impossibilité démontre la spécificité du fonctionnement autonymique, qui repose sur la désignation formelle plutôt que sur la référence. Ainsi, cette démarche met en lumière le rôle central de l'exemple, lequel opère un basculement entre l'usage « mondain » et l'usage autonymique, et par conséquent, le passage de l'objet empirique au savoir scientifique. L'intérêt de cet exemple est double car il inscrit dans son propre énoncé la preuve empirique de ce qu'il affirme théoriquement.

1.3. La dualité de la strate

La dualité ne vaut pas seulement pour l'ensemble du discours, chacune des strates est intrinsèquement clivée. Il ne s'agit pas d'un simple

échantillon comme dans les autres domaines de spécialité où l'objet est étudié distinctement du matériau de l'étude : pour un biologiste, la cellule est examinée au moyen du microscope ; pour un écologue aquatique, la qualité de l'eau est mesurée à l'aide de sondes physico-chimiques. Quant au linguiste, c'est à lui de construire un élément discursif moyennant la langue et de le commenter en utilisant cette même langue. Il serait utile de préciser que l'exemple forgé n'est pas la seule source pour représenter la langue. Le recours à des citations est fortement déployé dans les démonstrations des phénomènes linguistiques. Certes, la strate constitue une production langagière en soi mais, en réalité, elle est mobilisée à des fins d'illustration du phénomène qu'elle comporte. Ainsi, la strate est un support illustratif du phénomène linguistique qu'elle manifeste. Dès lors, le choix de l'exemple revêt une importance décisive, d'autant plus que forger un exemple requiert une compétence linguistique très fine. Par ailleurs, un même exemple peut être traité sous plusieurs angles et même avoir des commentaires variés selon les écoles théoriques créant ainsi des débats et des enchevêtrements remarquables. L'exemple n'est donc pas utilisé pour son usage dans la communication, mais parce qu'il comporte un phénomène langagier. Ainsi, le commentaire se fait dans un mouvement de va-et-vient entre l'exemple et le phénomène qu'il véhicule. Cet extrait illustre bien cette dynamique :

« La grammaire traditionnelle est une grammaire de dépendances, si l'on minimise les différences terminologiques entre *régime*, *complément*, *déterminant*, etc. Le point commun de ces liens hiérarchiques est qu'ils sont du type *x governs y* (*y depends on x*), comme l'observe Mel'cuk (1988 : 23). Une phrase comme « Louis regrette amèrement le vieux cabanon de la calanque » illustre la généralité de ce lien : le sujet et le complément sont le régime du verbe, l'adverbe complète aussi le verbe, *calanque* est le complément déterminatif de *cabanon*, *vieux* est épithète, *la* est un déterminant. Bref, on peut dire que « tous les mots sont en régime » à la façon de l'abbé Girard au XVIII^e siècle » (Lerat, 1995 : 77).

L'exemple proposé par Lerat, « Louis regrette amèrement le vieux cabanon de la calanque », ne vaut pas pour son usage communicatif, c'est-à-dire communiquer une information sur Louis et ses regrets, mais parce qu'il concentre un phénomène théorique : la dépendance syntaxique. De ce fait, l'exemple n'a rien d'anodin, il a été forgé par le linguiste dans le

but de rendre visible une notion de grammaire. Il s'inscrit dans la théorie qui affirme que la grammaire de dépendance est une relation du type « x governs y », puis il se tourne vers l'exemple pour en extraire des relations concrètes (le sujet dépend du verbe, l'adverbe dépend du verbe, etc.). Dans cette perspective, l'exemple fonctionne comme une strate clivée : d'une part, il est une production linguistique autonome et de l'autre, il constitue un matériau empirique. Enfin, si Lerat mobilise les notions de régime, complément ou déterminant, c'est dans le cadre d'une tradition grammaticale particulière, qui n'est pas nécessairement partagée par toutes les écoles. D'ailleurs, cette même phrase pourrait être soumise à une analyse syntaxique à partir d'autres termes qui relèveraient d'un autre choix terminologique (valence, actants, fonctions syntaxiques, etc.) pour produire des commentaires divergents.

2. La dimension collocationnelle dans le discours métalinguistique

Pour rendre compte des spécificités du discours métalinguistique, nous avons choisi d'observer la densité collocationnelle telle qu'elle se manifeste au sein du discours sur la syntaxe. Selon Dubois, la syntaxe est « la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives ; la syntaxe, qui traite des fonctions, se distingue traditionnellement de la morphologie, étude des formes ou des parties du discours, de leurs flexions et de la formation des mots ou dérivation. La syntaxe a été parfois confondue avec la grammaire elle-même. » (1994 : 468). Ce choix est doublement motivé : d'une part, la syntaxe concentre un ensemble de notions fondamentales (complément, attribut, datif, etc.) qui jouent le rôle de repères conceptuels stabilisés dans le champ grammatical ; d'autre part, ces notions ne fonctionnent jamais de façon isolée, elles s'insèrent dans des paradigmes terminologiques et des chaînes collocationnelles qui donnent à voir la spécificité phraséologique du discours métalinguistique.

Dans cette perspective, la syntaxe peut être considérée comme une véritable matrice de collocations. Elle génère des associations terminologiques privilégiées qui structurent le discours grammatical, et

c'est dans ce cadre que s'inscrit notre corpus, construit à partir de la *Grammaire Méthodique du français*⁶.

Ainsi, le terme *complément* donne lieu à ce paradigme terminologique : [*complément de verbe, de nom, d'objet direct, d'objet indirect, d'objet interne, de mesure, d'intérêt, circonstanciel*].

De la même manière, le terme *verbe* se décline en de multiples combinaisons : [*verbes supports, copules, d'état, transitifs directs ou indirects, intransitifs, à élargissement attributif, à deux compléments, à triple complémentation*].

Le terme *attribut*, quant à lui, se réalise principalement dans les collocations : [*attribut du sujet, du complément d'objet*].

Enfin, le terme *datif* produit à son tour des associations spécialisées : [*datif étendu, éthique, de la totalité impliquée*].

Ces exemples illustrent la productivité collocationnelle propre au discours grammatical et confirment que la syntaxe ne se limite pas à un inventaire de fonctions comme le montre cette analyse.

On relève une prédominance du patron SN + de + SN ; le premier SN est un terme de base, alors que le deuxième est un collocatif qui joue le rôle de spécificateur : [*complément de nom / complément d'objet / complément du verbe / complément d'intérêt / verbe d'état / attribut du sujet*]. Cette construction déterminative établit une relation hiérarchique où le premier substantif (terme générique) est spécifié par le second (terme spécialisant). La préposition « de » fonctionne comme connecteur relationnel, créant une dépendance syntaxique asymétrique. Ce patron génère une relation d'appartenance conceptuelle qui permet la création d'une taxonomie terminologique. Le terme spécificateur délimite le champ sémantique du terme générique, créant des sous-catégories conceptuelles précises.

⁶ Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Parallèlement, le patron N + Adj, tel qu'il est employé dans [complément circonstanciel / complément argumental / datif étendu / datif éthique], utilise l'adjectif postposé comme modificateur restrictif, créant une relation de dépendance directe avec le substantif tête. L'adjectivation permet une caractérisation qualitative du concept de base. « Les adjectifs classifiants⁷ » *circonstanciel, argumental, étendu, éthique* ne sont pas descriptifs mais catégoriels. « Ils participent à la dénomination de catégories⁸ », créant des distinctions conceptuelles binaires ou graduelles dans la typologie grammaticale.

Ce processus peut être encore plus détaillé avec la structure SN + adj modifié, comme dans *verbes transitifs directs* ou *indirects*, qui permet un affinement taxonomique. D'autres constructions, telles que SN + à + SN, comme *verbe à double complémentation*, décrivant le schéma de la valence du verbe, tandis que l'ajout d'un numéral cardinal *verbe à deux compléments* impose une contrainte combinatoire explicite.

Finalement, des structures plus complexes comme SN + de + SN modifié, à titre d'exemple : *complément d'objet interne* ou *datif de la totalité impliquée* ne sont pas des sous-catégories conceptuelles, la mention *interne* n'est pas un simple trait taxonomique : elle décrit un mécanisme syntaxico-sémantique particulier fondé sur une incorporation sémantique entre le verbe et son complément (ex. : *vivre sa vie, aller son chemin*)⁹. De même, *la totalité impliquée* qui renvoie à un actant oblique introduit par *à* (ex. *Pierre lui serre la main (Pierre serre la main à quelqu'un)*)¹⁰, fonctionne comme un opérateur interprétatif qui exprime une relation globale avec l'énoncé, d'où sa fonction pragmatique, et non pas classificatoire.

L'analyse de ces échantillons de collocations spécialisées confirme que les structures syntaxiques ne sont pas de simples supports lexicaux, mais de véritables marqueurs conceptuels. La préposition *de* y occupe une place centrale qui organise les relations hiérarchiques, tandis que *à* structure les relations actanciennes. Les modificateurs adjectivaux ou numéraux, quant à eux, agissent comme filtres conceptuels, précisant l'extension, la portée ou l'intensité d'un concept grammatical.

⁷ Cf : Jan Goes, 2014, « Les adjectifs classifiants et la dénomination ».

⁸ Marengo, (2011 :121), cité par Jan Goes.

⁹ L'exemple est emprunté à la *Grammaire Méthodique du Français (GMF)*.

¹⁰ *Ibid.*

À mesure que l'on observe ces collocations de près, on constate qu'elles ne constituent pas des étiquettes figées, mais bien des micro-analyses encapsulées dans la terminologie elle-même. Ces syntagmes terminologiques constituent une véritable mini-grammaire en filigrane :

- certains patrons (*N + de + SN*) classent et hiérarchisent ;
- d'autres (*N + de + SN modifié*) analysent et interprètent simultanément ;
- parfois même, la structure du syntagme intègre déjà une prise de position théorique sur la nature syntaxique ou la valeur sémantique de l'élément désigné.

Ces observations ouvrent naturellement sur la question de la couverture phraséologique textuelle (CPT) : dans la section suivante, il s'agira de voir comment ces collocations, loin de rester confinées à la nomenclature, se déploient et se réactivent dans le tissu discursif de la *GMF*.

Application de la CPT à un extrait de la *Grammaire Méthodique du Français*

Dans son article « *Phraséologie et traduction* », Salah Mejri (2011) propose une méthode pour évaluer la présence des phraséologismes dans les textes : la *Couverture Phraséologique Textuelle* (CPT). Il la définit ainsi :

Le rapport entre la totalité des mots d'un texte et le nombre de mots impliqués par les phraséologismes représente la couverture phraséologique textuelle.

$CPT = \text{nombre de mots phraséologiques} \div \text{nombre global des mots}$ (Mejri, 2011 : 120).

Ce calcul permet d'objectiver la part que représente la phraséologie dans la texture verbale d'un texte. Cette mesure est particulièrement pertinente pour l'étude des textes traduits, mais son application peut inclure tous les textes spécialisés, dans la mesure où ceux-ci font appel à des expressions régulières et typiques du domaine dont ils font partie. En d'autres termes, étudier les textes de spécialité au prisme de la phraséologie spécialisée nous éclaire davantage sur les spécificités de ce genre de discours.

Ex.1 → Extrait de la *GMF*

Les **grammaires traditionnelles** pratiquent une **analyse** implicitement **valencielle** et **notionnelle** qui fait des **compléments du verbe** (ou des **attributs du sujet** et de **l'objet**) des **constituants symétriques du sujet par rapport au pivot verbal**. On considérera ici que, **contrairement au** sujet et au **complément circonstanciel** ; les **compléments** dits **d'objet** et les attributs sont des **constituants du groupe verbal** caractérisés par leur **dépendance syntaxique par rapport au** verbe. Ces fonctions seront donc étudiées **dans le cadre de la syntaxe du groupe verbal**. **Il en va tout autrement des fonctions « primaires » de sujet et de complément circonstanciel** qui, **d'un point de vue syntaxique**, sont des **constituants immédiats de la phrase**¹¹. (Rigel et *al.*, 1994 : 243)

Nombre total des mots : 111

Nombre de mots constitutifs de phraséologismes de langue générale : 22

Nombre de mots constitutifs de phraséologismes de langue spécialisée : 48

Nombre total de mots constitutifs de phraséologismes : 70

$$\text{CPT} = (70 \div 111) \times 100 = 63,06 \%$$

→ Le calcul de la CPT pour cet extrait (63,06 %) révèle une forte saturation phraséologique, ce qui confirme que le discours grammatical ne se construit pas à partir de lexèmes isolés, mais au moyen de blocs terminologiques stabilisés. La densité de ses combinaisons témoigne du caractère hautement codifié et technique du métalangage grammatical où la précision conceptuelle prime sur la fluidité discursive. Les unités phraséologiques spécialisées structurent en effet le discours en opposant, hiérarchisant et classant les fonctions syntaxiques. Ainsi le caractère scientifique du texte tient autant à la stabilité et à la régularité de ses formules qu'au contenu notionnel véhiculé. La CPT élevée met donc en évidence la spécificité du discours métalinguistique : « une densité phraséologique¹² » typique aux discours spécialisés.

3. Discours métalinguistique et discours spécialisés

L'analyse du discours grammatical ne peut se contenter de l'observation de ses traits propres. Il convient aussi de le situer dans le champ plus large

¹¹ Les phraséologismes de langue générale sont en gras italique.

Les phraséologismes de langue spécialisée sont en gras.

¹² Cf. Soumaya Mejri et Salah Mejri, 2020, « La phraséologie spécialisée : Concepts, opacité, culture », *Phrasis*, p. 280.

des discours spécialisés, dont il partage un ensemble de caractéristiques structurantes. Ces points de convergence permettent d'ancrer le discours métalinguistique dans une typologie générale des langues de spécialité, telle qu'elle a été développée par Cabré (1992), Lerat (1995), Pich et Draskau (1985) et Rondeau (1983).

Comme le rappelle Lerat (1995 : 24) « Une théorie des langues spécialisées ne peut se fonder que sur une théorie générale des langues ». Les langues spécialisées doivent être définies avant tout par leur fonction pragmatique : « c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. » (1995 : 20). Elles se caractérisent par la présence de dénominations techniques conventionnelles (les termes) : notons que « la terminologie est par excellence le matériau distinctif du texte spécialisé » (*Ibid.* : 62). Leur orientation est prioritairement écrite, et leur visée communicative est centrée sur la transmission d'un savoir qui se présente comme objectif.

Dans cette perspective, Cabré (1992 : 121) insiste sur la double appartenance des langues spécialisées : elles partagent avec la langue générale une organisation globale fondée sur la cohérence structurale des phénomènes linguistiques, tout en se distinguant avec leur objet, leurs conditions de communication et leurs ressources terminologiques. Les textes spécialisés apparaissent donc comme des textes « marqués » : le marquage repose sur le sujet traité, le profil des interlocuteurs, la fonction de communication et le canal privilégié (*Ibid.* : 122).

Marie Térésa Cabré fait la synthèse des traits communs des langues de spécialité : « Ainsi, les communications technico-scientifiques élaborées à partir des langues de spécialité possèdent une série de traits communs qui leur confèrent une unité. Cette unité s'appuie sur trois types d'éléments :

- L'aspect sémantique global : il s'agit de textes concis (qui tendent à être peu redondants), précis (qui tendent à éliminer l'ambiguïté) et impersonnels (donc peu émotifs) ;
- Les éléments qui composent la phrase : le lexique est le niveau le plus important dans cette classe de textes, et, à l'intérieur du lexique, les nominalisations et les formes nominales (en plus des formes verbales et adjectivales) tiennent un rôle primordial, tant du point de vue quantitatif que qualitatif ;

- L'aspect formel du discours : les langues de spécialité donnent la priorité à l'écrit par rapport à l'oral et se distinguent par l'intégration d'autres systèmes sémiotiques dans le texte. » (*Ibid.* : 133).

Force est de constater que le discours métalinguistique présente des similitudes structurelles avec les autres discours spécialisés.

En ce qui concerne le plan formel, le discours métalinguistique privilégie l'écrit et s'appuie à l'instar des discours scientifique et technique sur des dispositifs complémentaires (« schémas syntaxiques », « arbres », « tableaux de paradigmes ») qui permettent de transformer un objet complexe en une représentation stable. Ces instruments remplissent ainsi une fonction comparable à celle des graphiques, formules ou tableaux de résultats dans les sciences expérimentales. Ils permettent de réduire la complexité et de neutraliser l'ambiguïté interprétative. Ces dispositifs participent à l'objectivation, à la systématisation et à la transmission du savoir linguistique.

Pour ce qui est du plan sémantique global, il tend vers la concision, la précision et « l'impersonnalisation ». Il se soumet aux mêmes exigences discursives observables dans le discours juridique et le discours médical où l'évitement de la subjectivité et l'ambiguïté constitue une condition de validité du savoir ; la dimension affective ou poétique est quasiment absente.

Enfin, sur le plan phrastique, le lexique occupe une place centrale avec le déploiement de la terminologie technique, des unités polylexicales stabilisées, des collocations spécialisées et des syntagmes nominaux complexes. Il rappelle le fonctionnement du discours administratif, économique ou juridique où les formes nominales constituent des marqueurs distinctifs, plus visibles que les formes verbales. Aussi faudrait-il préciser que le phénomène collocatif couvre toutes les combinaisons syntagmatiques, indépendamment des parties du discours impliquées.

Par ses caractéristiques fondamentales, le discours métalinguistique s'inscrit dans le paradigme des langues de spécialités ; il partage avec elles une structuration terminologique stabilisée, une visée objectivante et une économie discursive fondée sur la rigueur descriptive, la cohérence systémique et la vocation de transmettre des savoirs spécialisés.

Conclusion

L'examen du discours métalinguistique confirme qu'il ne saurait être appréhendé uniquement à travers ses spécificités internes. Sa structuration binaire entre objet de description et discours, son ancrage terminologique et son organisation phraséologique témoignent d'un fonctionnement qui dépasse le simple registre descriptif pour constituer une véritable architecture de la pensée linguistique. Ainsi, il ne se contente pas de refléter la théorie linguistique ; il la matérialise, l'organise et la transmet selon une dynamique discursive qui le rapproche des autres discours spécialisés.

Cette étude ouvre plusieurs perspectives. D'abord, un élargissement du corpus aux grammaires savantes et aux manuels pédagogiques permettrait de mesurer l'équilibre entre invariance phraséologique et variation contextuelle. Ensuite, l'analyse du passage du discours ésotérique vers sa version vulgarisée mettrait en lumière les dynamiques de transmission des savoirs linguistiques. Enfin, une approche comparative avec d'autres langues offrirait de dégager à la fois les régularités transversales propres aux discours spécialisés et les spécificités culturelles qui marquent chaque communauté savante.

Bibliographie

- Arrivé, M., Daval, R., Frath, P., Hilgert, E., Palma, S. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Benveniste, É. 1971. *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris, Gallimard.
- Béjoint, H., Thoiron, P. (2010). *La terminologie, une question de termes ?* Limoges : Lambert-Lucas.
- Cabré, M.-T. 1992. *Terminologie et langues spécialisées : pour une approche communicative de la langue de spécialité*. Paris : Didier.
- Dubuc, R. 2002. *Manuel de terminologie*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dubois, J., & al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Goes, J. 2014. Les adjectifs classifiants et la dénomination. In : R. Daval, P. Frath, E. Hilgert & S. Palma (Eds.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*. Reims : Presses Universitaires de Reims, Vol. 4, p. 219- 236.
- Hausmann, F. J. 1984. « La phraséologie dans les dictionnaires monolingues ». *Travaux de linguistique et de littérature (TLL)*, volume 22, n° 1, p. 197-202.

- L'Homme, M.-C. 2004. *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- L'Homme, M.-C. 2017. « Combinatoire spécialisée : trois perspectives et des enseignements pour la terminologie. », *TTR*, 30 (1-2), p. 215- 241.
- Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martinet, A. 1960. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Mejri, S. 2011. « Phraséologie et traduction ». *Équivalences*, 38^e année-n°1-2, *L'enseignement de la traduction*, sous la direction de Christian Balliu. p. 111-133.
- Mejri, S., Mejri, S. 2020. « La phraséologie spécialisée : concepts, opacité, culture ». *Phrasis, Rivista Di Studi Fraseologici E Paremiologici*, 4, p. 256-283.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Pecman, M. 2018. *Langue et constituant de connaissance*. Paris : L'Harmattan.
- Rey, A. 1992. *Essai de sémantique terminologique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rey, A. 1997. *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*. Paris : Le Robert.
- Rey-Debove, J. 1997. *Le métalangage*. Paris : Armand Colin.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Tutin, A., Grossmann, F. 2002. « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue française de linguistique appliquée* 2002/1 Vol. VII, p.7-25.



© Synergies Tunisie, n° 8, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-tunisie>

